

COLLOQUE

EN PARTENARIAT AVEC:



Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS)



Communiqué de presse

Harcèlement-intimidation entre élèves : 2^{ème} rencontre romande pour les professionnel-le-s utilisant la Méthode de la préoccupation partagée (MPP)

Genève, le 2 mars 2021 – Après une première édition ayant réuni près de 200 participant-e-s en 2019, Action Innocence organise le 10 mars 2021 la 2^{ème} rencontre romande pour les professionnel-le-s utilisant la Méthode de la préoccupation partagée (MPP)*, en partenariat avec la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSLS) et l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire du Canton de Vaud (Unité PSPS). Sur le thème « Communauté éducative et communication », les intervenant-e-s aborderont cette année la communication entre les professionnel-le-s, et entre les professionnel-le-s et les parents. Afin de respecter les mesures sanitaires, le programme aura lieu en visioconférence.

De nombreux et nombreuses élèves, familles d'élèves et professionnel-le-s de l'éducation en Suisse sont confronté-e-s à la question du harcèlement-intimidation entre élèves face à laquelle elles et ils se trouvent souvent démuni-e-s. Il est nécessaire que les établissements scolaires soient outillés afin de prévenir ces phénomènes et puissent intervenir dans les situations de harcèlement-intimidation entre élèves. Ainsi, plusieurs cantons romands ont décidé de travailler avec la MPP. De plus en plus de professionnel-le-s sont formé-e-s à cet outil chaque année en Suisse.

Plateforme collaborative

La plateforme romande MPP, soutenue par Action Innocence, réunit des professionnel-le-s des écoles utilisant cette méthode. Les cantons de Berne, Fribourg, Genève, Neuchâtel et Vaud y participent.

Son objectif est de faire connaître la MPP, de mettre en relation les utilisateurs et utilisatrices de la méthode ainsi que les formateurs et formatrices afin de favoriser les échanges d'expériences entre professionnel-le-s.

Une méthode pour une meilleure prise en charge du harcèlement-intimidation entre élèves

Les professionnel-le-s travaillent en équipe afin de permettre la mise en place d'un dispositif qui garantisse la meilleure prise en charge possible des situations de harcèlement-intimidation entre élèves, du repérage d'une situation jusqu'à sa résolution, en passant par l'évaluation et le traitement, tout en évitant au maximum les risques de stigmatisation supplémentaire.

Utilisée par des milliers de professionnel-le-s en Europe, la MPP est reconnue comme l'une des plus efficaces pour traiter les situations de harcèlement-intimidation entre élèves.

(...)

*développée par le suédois Anatol Pikas il y a plus de 40 ans

La MPP repose sur les principes suivants :

- L'intervenant-e adopte volontairement une attitude qui ne blâme pas les intimidateurs et intimidatrices présumé-e-s et une posture de diplomate, pour permettre aux protagonistes de sortir du piège que constituent les phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves.
- Le harcèlement-intimidation entre élèves étant un phénomène de groupe, l'objectif de la méthode est de briser l'effet de groupe en ré-individualisant chacun-e de ses membres par des rencontres individuelles.
- Celles et ceux qui ont participé au harcèlement-intimidation sont incité-e-s à devenir les acteurs et actrices de la résolution du problème qu'elles et ils ont créé. L'intervenant-e place en position de réparer ce qu'elles et ils ont fait subir à l'élève qui en est la cible.
- L'intervenant-e est aussi obstiné-e que bienveillant-e et poursuivra les entretiens jusqu'à ce que les intimidateurs et intimidatrices présumé-e-s aient trouvé une solution et que l'élève qui en est la cible se sente mieux.
- L'élève-cible est soutenu-e tout le long de la prise en charge, et une réévaluation de la situation est faite continuellement pour s'assurer que la situation s'améliore.
- Si la situation ne s'améliore pas, un autre type de prise en charge est prévu.

Infos pratiques :

Colloque « Communauté éducative et communication »

Mercredi 10 mars 2021 de 9h à 17h – plateforme Zoom

Participation gratuite. Inscription obligatoire : <https://colloque.actioninnocence.org/inscriptions/>

Les Q&A prévus durant le colloque s'adressent uniquement aux participants. Les personnes ci-dessous se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions avant ou après l'évènement :

Action Innocence

Tiziana Bellucci, Directrice Générale

Tél. +41 22 735 50 02 tb@actioninnocence.org

HETSL

Basile Perret, Maître d'enseignement, Unité de formation continue

Tél. : +41 21 651 03 92 - +41 76 822 05 98

basile.perret@hetsl.ch

Unité PSPS

Jennifer Lugon - Cheffe de projet « Harcèlement-intimidation et violences entre élèves : prévention en milieu scolaire »

Tél. : +41 79 159 29 69

jennifer.lugon@avasad.ch

Sonia Lucia - Cheffe de projet « Harcèlement-intimidation et violences entre élèves : prévention en milieu scolaire »

Tél. : + 41 79 894 03 35

sonia.lucia@avasad.ch

Sophie Schubert - « Harcèlement-intimidation et violences entre élèves : prévention en milieu scolaire » - Accompagnement d'équipes MPP et référente pour les situations particulières d'élèves

Tél. : +41 79 567 68 36

sophie.schubert@vd.ch

Expertise

Caroline Dayer, docteure et chercheuse, formatrice et consultante. Experte en prévention et traitement des violences et des discriminations

dayercaroline@gmail.com

A propos d'Action Innocence

Action Innocence forme les jeunes internautes à un usage sécurisé et responsable des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) en les sensibilisant, notamment, aux dangers tels que : exposition à des images choquantes et illégales, diffusion d'informations personnelles, cyberprédation, sexting, usages excessifs ou encore cyberharcèlement.

www.actioninnocence.org

A propos de la HETSL

La Haute école de travail social et de la santé Lausanne propose des formations de niveau Bachelor en Travail social et en Ergothérapie. Au sein de la HES-SO, elle participe à l'offre de formation de niveau Master dans ses domaines d'expertise, offrant à ses diplômé·e·s la possibilité de poursuivre un cursus de formation tertiaire.

Axé sur la pratique, son enseignement prépare les professionnel·le·s de demain à s'engager au cœur de la société. Reconnue en Suisse et à l'international, la HETSL est également active dans la formation continue et la recherche et le développement.

Dans ce cadre, la HETSL participe aux efforts de formation des professionnel·e·s dans la prévention des phénomènes de harcèlement-intimidation, avec notamment des sessions de formations à la MPP et la conceptualisation, en collaboration avec la HEP Vaud et le soutien d'Action Innocence, du CAS en prévention des phénomènes de harcèlement-intimidation entre pairs, formation ouverte autant aux enseignant·e·s, travailleuses et travailleurs sociaux qu'aux intervenant·e·s des structures d'accueil de l'enfance et de la jeunesse.

www.hetsl.ch

www.hetsl.ch/formation-continue/formations-certifiantes/cas/cas-en-prevention-des-phenomenes-de-harcelement-intimidation-entre-pairs

A propos de l'Unité PSPS

L'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS) permet de réunir différent·e·s expert·e·s des projets et programmes conduits le plus souvent en partenariat avec les établissements scolaires et les milieux associatifs. Son but est d'améliorer la cohérence et la pertinence des activités de santé scolaire, sur le terrain d'une part, et en termes de programmation et de formation des intervenant·e·s d'autre part par différentes missions. Elle assure notamment la mise en œuvre du programme prioritaire du Conseil d'Etat en ce qui concerne la prévention des phénomènes de harcèlement-intimidation et violences entre élèves.

<https://www.vd.ch/themes/formation/sante-a-lecole/prestations/harcelement-intimidation-et-violences-entre-eleves/>